

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

**Le ministère de la Justice
et la lutte contre l'homophobie**

25 avril 2013

Quelques données sur l'homophobie

- Près de 80 % d'adultes gais et lesbiennes déclarent avoir déjà été témoins de comportements homophobes dans leur milieu de travail;
- Un gai ou une lesbienne sur deux développe des idées suicidaires en raison de la violence homophobe.

Résultats du sondage

90 % des gens se disent ouverts à la diversité sexuelle

Toutefois :

- ✓ près de 40% se disent peu ou pas du tout à l'aise de voir deux hommes s'embrasser en public;
- ✓ 54% affirment reconnaître facilement des gais dans un groupe ou dans un lieu public;
- ✓ 52% estiment qu'un enfant doit avoir deux parents de sexe opposé pour se développer pleinement.

Lutter contre l'homophobie, un enjeu de société

Bien que le Québec se soit distingué en matière de reconnaissance des droits et libertés des personnes de minorités sexuelles, beaucoup de travail reste à accomplir pour que l'égalité juridique acquise s'accompagne de l'égalité sociale.

Évolution sur le plan juridique

- 1969 : décriminalisation de l'homosexualité au Canada
- 1977 : interdiction de discriminer les gens sur la base de l'orientation sexuelle au Québec
- 1980 : décision de la Cour supérieure dans l'affaire *ADGQ c. CECM*
- 1998 : Tribunal des droits de la personne: le motif « sexe » désigne également « transsexualisme »

Évolution sur le plan juridique (suite)

- 1999 : Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les conjoints de fait
- 2002 : Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation
- 2005 : Loi sur le mariage civil au Canada

Rapport de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ)

Constats

- ✓ Des préjugés persistent toujours à l'égard de l'homosexualité et de la transsexualité
- ✓ Une action concertée assure une meilleure efficacité des interventions
- ✓ Des efforts importants consentis en matière de sensibilisation et d'éducation

Politique québécoise de lutte contre l'homophobie

Quatre grandes orientations

- 1- Reconnaître les réalités des personnes de minorités sexuelles
- 2- Favoriser le respect des droits des personnes de minorités sexuelles
- 3- Favoriser le mieux-être
- 4- Assurer une action concertée

***Plan d'action gouvernemental
de lutte contre l'homophobie
2011-2016***

- ✓ Articulé autour des 4 grandes orientations de la politique
- ✓ 60 mesures ou moyens d'action
- ✓ Un investissement additionnel de 7,1 M\$ sur 5 ans

***Plan d'action gouvernemental
de lutte contre l'homophobie
2011-2016***

Les mesures phares...

- ✓ Élaboration et mise en œuvre de campagnes médiatiques de sensibilisation à l'homophobie
- ✓ Création d'une chaire de recherche sur l'homophobie
- ✓ Augmentation substantielle de l'appui financier aux organismes communautaires de promotion et de défense des droits des personnes de minorités sexuelles
- ✓ Mise en place d'un bureau de lutte contre l'homophobie.

***Plan d'action gouvernemental
de lutte contre l'homophobie
2011-2016***

Parmi les partenaires...

- ✓ Ministère de la Famille
- ✓ Ministère du Travail
- ✓ Ministère de la Santé et des Services sociaux
- ✓ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- ✓ Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
- ✓ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

Bilan de la campagne de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie

Le 3 mars dernier, le ministre de la Justice et ministre responsable de la lutte contre l'homophobie, M. Bertrand St-Arnaud, a lancé la première campagne de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie.

Bilan de la campagne de sensibilisation pour lutter contre l'homophobie

Une couverture médiatique exceptionnelle

- ✓ Radio = 89 interventions
- ✓ Télévision = 43 interventions
- ✓ Presse écrite = 14 articles
- ✓ Presse LGBT = 8 articles

Un microsite et des résultats au-delà de nos attentes

Conclusion

Merci de votre attention!